



**Commission d'évaluation  
de l'enseignement collégial**

RAPPORT D'ÉVALUATION

**Politique institutionnelle  
d'évaluation des programmes  
du Collège Cumberland inc.**

Octobre 2022

## Introduction

Le Collège Cumberland inc. est un établissement d'enseignement collégial privé non subventionné situé à Montréal. Il est autorisé à offrir trois programmes menant à une attestation d'études collégiales : *Professionnel en cybersécurité* (LEA.E4), *Marketing numérique* (NWY.21) et *Professionnel du commerce électronique* (NWY.27). La première *Politique institutionnelle d'évaluation de programme* (PIEP) a été adoptée par le conseil d'administration le 10 mai 2022 et elle a été reçue par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial le 30 mai de la même année.

## Évaluation de la politique

La Commission a évalué la PIEP du Collège Cumberland inc. lors de sa réunion tenue le 24 octobre 2022. L'évaluation a été réalisée en s'appuyant sur la troisième édition du cadre de référence de l'évaluation des PIEP publié par la Commission<sup>1</sup>. Le document précise notamment les orientations et la démarche de la Commission, les éléments essentiels d'une PIEP ainsi que les modalités et les critères d'évaluation de cette politique.

La politique du Collège comporte six sections. Les deux premières abordent les finalités et les objectifs ainsi que les définitions. Les sections suivantes portent sur les dispositions générales, les rôles et responsabilités ainsi que le système de suivi de l'information et des indicateurs clés de performance. La dernière section porte sur l'application, le suivi et la révision de la PIEP. Une annexe, qui présente le schéma du cycle de gestion d'un programme, accompagne la politique.

### Les finalités, les objectifs et le champ d'application

La politique énonce six finalités desquelles découlent six objectifs relatifs à l'évaluation des programmes d'études et d'autres sont relatifs à l'application de la politique. Des préoccupations en lien avec l'amélioration continue de la qualité des programmes et de la formation offerte sont communiquées dans les finalités et les objectifs. Ces derniers sont formulés clairement et de sorte que le Collège puisse en évaluer l'atteinte. La politique s'applique à tous les programmes d'études du Collège.

### Les critères d'évaluation de la qualité des programmes d'études

Conformément au cadre de référence de la Commission, la politique énumère tous les critères d'évaluation permettant d'apprécier les dimensions d'un programme, soit la pertinence, la cohérence, la valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement des étudiants, l'adéquation des ressources humaines, matérielles et financières aux besoins du programme, l'efficacité du programme ainsi que la qualité de la gestion du programme. Les descriptions de chacun des critères que le Collège présente dans sa politique sont cohérentes avec celles de la Commission.

---

1. Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, [Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études – Cadre de référence, troisième édition](#), mars 2020, 29 pages.

## **Les modes d'évaluation des programmes retenus par le collège**

Bien qu'une mention de l'évaluation sommaire annuelle soit faite, aucun mode d'évaluation de programme n'est présenté ni décrit dans la politique du Collège. La politique ne prévoit pas non plus de méthodologie ni de calendrier de réalisation des travaux. De plus, la politique ne précise pas les modalités de mise en œuvre du ou des modes d'évaluation. Pour ces raisons,

*la Commission recommande au Collège Cumberland inc. de présenter, pour chaque mode d'évaluation choisi, les étapes entourant la planification, la réalisation et le suivi de l'évaluation.*

## **Le regard global**

La politique indique qu'un programme doit être révisé, entre autres, lorsqu'il s'est écoulé cinq ans depuis la dernière évaluation. Toutefois, elle ne précise pas que cette évaluation mène à un regard global qui tient compte de tous les critères d'évaluation de la qualité des programmes ainsi que de l'ensemble des données disponibles sur le programme. Ainsi,

*la Commission recommande au Collège Cumberland inc. de préciser les modalités assurant que le regard global tenant compte des six critères est porté sur chacun des programmes d'études.*

## **Les données nécessaires à l'évaluation des programmes d'études**

La politique prévoit l'utilisation de données documentaires, statistiques et perceptuelles. Les données documentaires comprennent, entre autres, les rapports et les bilans de performance des programmes. Les données statistiques incluent des données sur les inscriptions, le cheminement scolaire, la réussite et la diplomation ainsi que le taux de placement des diplômés sur le marché du travail. Les données perceptuelles comprennent l'appréciation des étudiants, du personnel enseignant ainsi que des représentants du marché du travail. Toutefois, la politique ne prévoit pas la collecte de données auprès des diplômés, du personnel professionnel et du personnel de soutien. La Commission **suggère** au Collège d'inclure ces éléments dans sa politique.

## **Le partage des responsabilités**

En ce qui concerne la gestion de la PIEP, le conseil d'administration est responsable de son adoption, alors que sa mise en œuvre, l'évaluation de son application et sa modification sont sous la responsabilité de la Direction des études.

En ce qui concerne les responsabilités relatives à l'évaluation des programmes d'études, la politique indique que le comité de révision est responsable de la planification et de la réalisation des travaux d'évaluation, de l'élaboration des actions à réaliser au terme des travaux d'évaluation ainsi que de la diffusion des résultats des travaux. La Direction des études est, quant à elle, responsable de la mise en œuvre des actions. En outre, la politique confie ces responsabilités à des instances disposant de l'autorité nécessaire pour en assurer l'exercice.

## **Les mécanismes d'amélioration continue de la politique**

La politique prévoit un mécanisme d'évaluation de son application. Elle indique que le processus doit suivre les mêmes étapes que celles de l'évaluation de programme. La consultation des instances ayant à mettre en œuvre la politique est assurée par la participation du comité de révision aux travaux d'évaluation de l'application. Quelques conditions peuvent mener au déclenchement du processus, entre autres l'atteinte d'une période de cinq ans depuis la dernière évaluation. L'évaluation de l'application se fonde sur les critères de conformité et d'efficacité de l'application de la politique. Le Collège considère les enjeux comme un critère d'évaluation supplémentaire.

Par ailleurs, la politique ne présente pas de mécanisme encadrant sa modification. Par conséquent,

*la Commission recommande au Collège Cumberland inc. de préciser les modalités retenues pour y apporter des modifications et d'y mentionner que les instances et les personnes ayant à la mettre en œuvre sont consultées au sujet des modifications envisagées.*

## Conclusion

Au terme de son évaluation, la Commission juge **insatisfaisante** la PIEP du Collège Cumberland inc. Cette politique ne répond pas à l'un ou l'autre des critères (conformité, cohérence, clarté). Elle doit être modifiée en profondeur afin que sa mise en œuvre puisse contribuer à assurer l'amélioration continue de la qualité des programmes d'études. Elle doit être transmise de nouveau à la Commission pour évaluation.

La Commission recommande au Collège de présenter, pour chaque mode d'évaluation choisi, les étapes entourant la planification, la réalisation et le suivi de l'évaluation. Elle lui recommande également de préciser les modalités assurant que le regard global tenant compte des six critères est porté sur chacun des programmes d'études. Finalement, elle lui recommande de préciser les modalités retenues pour apporter des modifications dans sa politique et de mentionner que les instances et les personnes ayant à la mettre en œuvre sont consultées au sujet des modifications envisagées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial,

***Original signé***

Denis Rousseau, président

Recherche et analyse : Virginie Bérubé

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**